

BALDE, Mamadou Samba BALDE,  
Mariama Dalanda BALDE, frères  
et sœur vivants de l'artiste Mamadou Sadio BALDE.  
S/P de Thiaguélbóri, préfecture de Lelouma, région  
Administrative de Labé (Moyenne-Guinée)

A

Monsieur le ministre de la culture  
Et du patrimoine historique

**Objet : sollicitation de rapatriement**  
**De la dépouille de Bah Sadio,**  
**Artiste musicien décédé et inhumé à Paris en 1976**

Monsieur le ministre,

Nous venons très respectueusement auprès de votre haute autorité, solliciter le rapatriement de la dépouille de notre frère artiste-musicien Mamadou Sadio Baldé, plus connu sous le nom de Bah Sadio, l'auteur de la célèbre chanson "Jeere-Leele" qui résiste au temps.

En effet, notre frère Bah Sadio est décédé le lundi 25 octobre 1976 à l'hôpital Bichat de Paris des suites d'opération inhumé le 29 Octobre de la même année au cimetière parisien de Thiais sous l'identité de Mamadou Baldé. La Guinée n'ayant pas d'ambassade à cette époque en France, la communauté guinéenne a sollicité le concours du consul du Sénégal pour inhumer notre défunt.

Nous vous rappelons également Monsieur le ministre de la culture, à cette époque compte tenu des relations tendues entre la France et notre pays la Guinée qui a arraché de force son indépendance rendait difficile voire impossible tout rapatriement

Cette sollicitation de rapatriement traduit le souhait de notre défunt artiste Baldé Sadio de vouloir rentrer au pays de son vivant. D'ailleurs, c'est pendant les démarches pour son retour en Guinée qu'il croise la mort en France à l'âge de 36 ans alors qu'il était au sommet de son art. Ramener la dépouille de Sadio au pays marquera la concrétisation d'un rêve que nous caressons depuis son décès il y a 48 ans et la possibilité pour nous de faire notre deuil

Cela permettra de déclencher un véritable deuil national pour la famille biologique que nous sommes, du Fuuta d'où l'artiste est originaire et pour tout le monde culturel guinéen.

Ce projet de rapatriement de Sadio Bah, une fois acquis s'inscrit en lettre d'Or dans les annales de l'histoire de la Guinée à travers le département de la culture que vous dirigez qui a d'ailleurs rapatrier dans les temps l'Almamy Samory Touré, Alpha Yaya Diallo et Morifindjan morts en déportation.

Bah Sadio avait laissé une femme derrière lui qu'il n'a pas connu presque. Il n'a pas d'enfants comme héritier direct, c'est pourquoi à son décès la succession de ses droits d'auteurs nous sont directement revenus. Un droit que nous avons perçu jusqu'en l'an 2000, depuis plus rien, voilà 24 ans que nous sommes privés sans connaître la raison

Monsieur le Ministre

En effet, Bah Sadio est un artiste rassembleur qui a chanté l'amour de la patrie, l'unité et a toujours encouragé la diaspora à rentrer au pays à travers son morceau "**Nannde go,o mi hootaye Gine**"( **un jour je vais rentrer en Guinée**), cette chanson aura son sens le jour où Sadio rentrera reposer en Guinée .

Sadio Bah est un artiste transversal qui a chanté dans toutes les langues du pays. Il a aussi magnifié toutes les régions et préfectures de Guinée dans l'un de ses morceaux. Beaucoup des chansons ont été reprises par la nouvelle génération des musiciens guinéens et étrangers qui rencontrent un succès énorme. Ceci sous-entend la pertinence de musique de Bah Sadio

BAH Sadio avec son talent fait partie des premiers groupes d'artistes guinéens au lendemain de l'indépendance à voyager avec le président Ahmed Sekou Touré à l'étranger notamment au Tanganyika(Tanzanie) avec l'équipe du chanteur Sory Kandia Kouyaté qui lui a appris à jouer la guitare

Monsieur le Ministre

Nous rappelons aussi que Bah Sadio est un compagnon de l'ancien ministre de la culture Ahmed Tidiane Cissé qui a aidé à vendre le disque de l'artiste après son décès en France avec Abdoulaye Carter Diallo qui détient la guitare de l'artiste qui était le tuteur même de Sadio en France. Il a aussi côtoyé imam Ataoulaye Bah, frère aîné de l'ancien préfet de Labé qui a d'ailleurs annoncé son décès à la famille par une lettre écrite en arabe au lendemain de son inhumation. Mais aussi Siradiou Diallo, Bah Mamadou, Alpha Condé et d'autres personnalités guinéennes en France

Monsieur le ministre, depuis le décès de notre frère il y a 48 ans de cela, beaucoup de ministres se sont succédés à la tête du département de la culture, mais vous êtes le premier sur lequel nous fondons un véritable espoir pour prendre en compte notre préoccupation, celle de voir la dépouille de notre artiste en Guinée auprès des siens.

Et nous sommes certains sous la clairvoyance du général Mamady Doumbouya et du CNRD qui se veulent rassembleurs depuis le 5 septembre 2021 que notre rêve se réalisera à la fois pour la famille biologique et celle culturelle guinéenne.

Nous nous appuyons sur le patriotisme du président de la République qui a déclaré un jour « **le fait d'écouter la musique guinéenne à l'étranger l'a encouragé à rentrer enfin en Guinée** »

Après la relance du projet de rapatriement par la famille suite au reportage documentaire fait par un journaliste guinéen, Alpha Ousmane BAH au compte **d'Africaguinee.com** et qui a émis beaucoup de guinéens de par le monde, un de nos compatriote et compagnon du défunt vivant en France et qui assisté à l'inhumation de l'artiste est reparti au cimetière parisien de Thiais et a bien retrouvé la zone de l'inhumation de Sadio. Par coup de coup de chance, la partie n'a pas été utilisée jusque-là

Un autre compatriote guinéen en la personne de **Mamadou Bhoie Bah** a mené toutes les démarches auprès L'administration du cimetière qui a reçu la certifiée que l'artiste repose toujours là avec toutes les références nécessaires et qu'il revenait à la famille à travers l'Etat guinéen par le département de la culture et du patrimoine historique pour rapatrier la dépouille vers Conakry avec une légère formalité parce que n'ayant pas femme et d'enfants en France.

Monsieur le Ministre,

En tant que famille nous joignons tous les documents de lien de parenté et de succession de l'artiste à ce courrier.

En France, nous désignons officiellement Mamadou Bhoie BAH, résident en France de représenter la famille partout où il y a nécessité de présence dans les démarches

Nous vous laissons toute la latitude de faire les démarches nécessaires à notre nom pour ce projet qui nous tient à cœur et c'était aussi le souhait de nos parents biologiques de toute leur vie.

Il s'agit de notre père Moussa Korka Baldé et de notre mère Adama Diouldé Diouldé.

Il y aussi nos frères et sœurs défunts (feu Koumba Kamissa Baldé et Kekouta Baldé)

